

Fiche de présentation

1. Pourquoi l'approche de défense militaire dominée par les concepts de terrain et de position ne s'appliquent pas aux forces maritimes.
2. CC (Marine) SAUSSEZ John , BELGIQUE.
3. 15 Février 1999.
4. Division C.
5. Mémoire de stratégie.
6. La défense militaire appliquée aux forces navales possède ses propres règles imposées par la singularité et les particularités du milieu maritime. Les préceptes édictés, entres autres par Corbett, demeurent encore globalement d'actualité même si les évolutions géopolitiques et technologiques en ont fait évoluer certains aspects. Dans la guerre navale, la défense ne peut être assurée que par des actions offensives; elle s'appuie aujourd'hui plutôt sur le dispositif (flotte et positions), la concentration, la mobilité et la maîtrise des communications (C3I) que sur les concepts de terrain et de positions qui sont valables dans la défense militaire à terre.
7. Mots clés : Stratégie - Maritime - Défensive - Défense navale.



POURQUOI L'APPROCHE DE DEFENSE MILITAIRE DOMINEE PAR LES CONCEPTS DE TERRAIN ET DE POSITION NE S'APPLIQUE PAS AUX FORCES MARITIMES.

Capitaine de Corvette (BEN) John SAUSSEZ

Mémoire de Stratégie

COLLEGE INTERARMEES DE DEFENSE - PARIS

6^{ème} Promotion

1998-1999

Table DES MATIERES

Table des matieres 1

Chapitre 1 : INTRODUCTION

1. Objet du mémoire
2. Analyse et commentaire
3. Extension du domaine de recherche
4. Méthodologie

Chapitre 2 : LE TERRAIN

1. Introduction
2. Caractéristiques du " terrain " maritime
 - a. *Étendue*
 - b. *Topographie*
 - c. *Nature particulière*
3. Conséquences du facteur " terrain " dans le domaine maritime

a. Absence de caractéristiques favorisant la défense

b. Espace unique et unifié

c. L'issue finale : la maîtrise de la mer

4. Les " conditions " de la guerre sur mer

a. L'approche de Corbett

b. Terrain et position

5. Positions

a. Position centrale

b. Valeur d'une position

c. La valeur des positions aujourd'hui

6. Synthèse

chapitre 3 : LA DEFENSIVE

1. Introduction

2. Objet de la guerre

a. Objet de la guerre navale

b. Caractère offensif ou défensif

3. Place de la défense dans la maîtrise de la mer

a. Conception offensive-défensive de la maîtrise

b. La vision " défensive " de Corbett

c. La vision " offensive " de Mahan

c. La vision de Castex

4. Synthèse

chapitre 4 : LES FORMES DE LA DEFENSE NAVALE

1. Introduction

2. La défense militaire appliquée aux forces maritimes

3. Les formes de la défense navale

a. *Pour celui qui possède la maîtrise de la mer*

b. *Pour celui qui conteste la maîtrise de la mer*

4. Les méthodes de la défense navale

5. Cas particuliers

a. *Repli ou retrait*

b. *La dissuasion nucléaire comme forme de défense*

c. *La défense côtière*

6. Synthèse

chapitre 5 : CONCLUSIONS

1. Du terrain et des positions

2. De la défense navale

3. Du contexte actuel

4. Conclusion

BIBLIOGRAPHIE 28

Chapitre 1

INTRODUCTION

1. 1. Objet du mémoire

En termes de stratégie terrestre, l'idée de *défense* militaire est dominée par les concepts de terrain et de positions sur lesquelles s'épuisera un ennemi supérieur. A la lecture notamment des idées présentées par Sir Julian Corbett dans son livre " Principes de stratégie maritime ", montrer pourquoi cette approche ne s'applique pas aux forces maritimes.

2. 2. Analyse et commentaire

Il ressort de l'énoncé de l'objet du mémoire que le terme *défense* est la clé qui guidera nos réflexions. Parler de défense (ou de défensive) nous amène tout naturellement à aborder le concept d'offensive qui lui est lié. Ces notions que Clausewitz appelle les " formes " de la guerre, ont une influence dans le domaine de la stratégie et de ses grands principes. L'issue des conflits dépend tout naturellement de l'affrontement de ces deux modes d'action majeurs. Les théoriciens militaires de la guerre classique ont souvent fait la distinction entre guerre offensive et guerre défensive pour favoriser l'une par rapport à l'autre. Il suffit de se reporter aux deux derniers conflits majeurs pour en trouver l'illustration. Le culte de l'offensive de 1914, prôné des deux côtés, avait été rendu responsable des effroyables hécatombes de la Première Guerre. Le débat de l'entre deux guerres opposa les tenants de l'orthodoxie du front continu et de la supériorité de la défensive aux novateurs qui exploraient les potentialités offensives, révélées au terme de la Grande Guerre, par le char et l'avion. Ces derniers démontrèrent avec le *Blitzkrieg* le renversement opéré par rapport à 1918, lorsque la défensive avait l'avantage. En évoquant le couple défensive-offensive, la discussion se placera aussi au niveau de l'objet de la stratégie.

L'idée de défense militaire dans le domaine terrestre est principalement dominée par le concept de terrain et, partant, de positions. Le terrain est donc considéré comme un des facteurs qui influent sur les principes de la stratégie. En première analyse, il est cependant évident que la nature du terrain diffère selon que l'on est en mer ou à terre. Ce constat, à lui seul, induit l'existence de différences entre défense militaire et défense navale. De façon générale, la mer n'offre pas de " positions " de défense comme il est possible d'en trouver à terre en fonction du relief et de la configuration du terrain. Ceci, différents auteurs de stratégie maritime l'ont perçu en établissant que la notion de " terrain " s'applique difficilement - ou différemment - aux forces maritimes. Certains constatent ainsi que les règles de la conduite de la défense militaire appliquée aux théâtres maritimes sont autres que sur terre. Ceci nous amènera donc à examiner la conduite de la défense navale, entre autres, à partir des différences qu'établit Corbett pour le mode d'action défensif dès qu'il s'applique à la guerre sur mer.

3. 3. Extension du domaine de recherche

Comme le suggère l'objet de l'étude, plutôt que de nous limiter seulement aux concepts et idées avancées par Sir Julian Corbett, nous examinerons aussi ce que d'autres éminents auteurs de stratégie maritime, tels que Mahan et Castex, ont pu dire à ce sujet. Le premier a abordé le problème qui nous concerne dans un livre intitulé " Stratégie navale: rapprochements et différences avec les principes et l'application de ces principes à la guerre sur terre ". Le second aborde la relation de la mer à la terre et le couple offensive-défensive dans le cinquième tome de ses " Théories stratégiques ". Nous tenterons donc, au cours de cette étude et lorsqu'il conviendra, de souligner ou de contraster nos constatations avec ce que ces différents auteurs ont écrit sur le sujet.

4. 4. Méthodologie

C'est en relevant les distinctions qui existent entre la défense militaire terrestre et son application dans le domaine maritime que nous pourrions rencontrer l'objectif de cette étude. L'essentiel de nos considérations sera basé sur les notions que Corbett, entre autres, présente en ce domaine. Nous suivrons un plan allant du particulier (notion de terrain) au général (notion de défensive) pour aboutir à considérer la défense navale.

Dans un premier temps nous examinerons les distinctions majeures, ou même les rapprochements, qui existent pour la notion de terrain selon que l'on parle de défense militaire ou navale. La notion de position sera aussi abordée en ce qu'elle a de particulier dans le domaine maritime. Nous essayerons aussi de cerner dans l'ouvrage de Corbett ce qu'il nomme " les conditions particulières " du " terrain " maritime afin d'établir nos premières constatations.

Puisque la clé de nos réflexions tourne autour du concept de *défense* nous discuterons, dans un second temps, des formes de la guerre (offensive et défensive) et de leur relation avec l'objet de la guerre. Or, l'objet de la guerre navale diffère profondément de l'objet des campagnes terrestres. Il consiste en la maîtrise des mers, notion où les idées de terrain et de positions prennent une toute autre signification. Enfin, dans un troisième temps, nous examinerons comment les formes de la défense navale se situent dans le cadre de la maîtrise de la mer.

Chapitre 2

LE TERRAIN

5. 1. Introduction

Pour Clausewitz, le pays avec son territoire (et sa population) est non seulement *source* de toute force militaire proprement dite mais aussi partie intégrante des *facteurs* à l'oeuvre dans la guerre dans la mesure où il constitue le théâtre d'opérations et parce qu'il exerce sur celui-ci une **influence marquante**.

Le terrain a toujours été l'objet de l'attention des grands capitaines et des stratèges. L'influence du terrain se manifeste principalement dans le domaine de la tactique mais ses effets peuvent aussi se manifester au niveau de l'opératif et de la stratégie. Le " terrain ", le territoire, est l'espace où se déroule la guerre. On peut accepter le constat de Clausewitz tant pour la mer que pour la terre: le milieu dans lequel se déroulent les conflits est d'une part source de force (dimension économique) et, d'autre part, a une influence prépondérante sur la guerre elle-même (dimension militaire).

L'influence du terrain est constamment présente et d'une importance décisive, elle modifie et parfois transforme entièrement les modes d'action des forces en présence. Il importe donc d'examiner d'abord les caractéristiques du " terrain " maritime dans lequel évoluent les marines de guerre. Les conséquences différentes (selon le milieu) de la relation entre guerre et contrée génèrent autant de contraintes ou, inversement, offrent autant de possibilités qu'il appartient aux acteurs de prendre en compte pour les surmonter ou les exploiter.

6. 2. Caractéristiques du " terrain " maritime

Le domaine maritime se caractérise principalement par la permanence de son étendue, son absence de relief et sa nature propre:

a. *Étendue*

La rapport des superficies maritimes et terrestres est de l'ordre de trois contre un. C'est un fait premier de la géographie, les océans couvrent près de 365 millions de km² alors que la surface des terres ne se monte qu'à 144 millions de km². Friedrich Ratzel va jusqu'à dire que la mer constitue l'ensemble principal de notre planète et les continents les plus grands ne sont que des îles!

Le rapport de grandeur entre un théâtre d'opération, selon qu'il se situe dans les espaces océaniques ou sur les continents, dépend de la situation géographique du pays concerné et de sa dépendance à la mer. De façon générale on constate, lors d'un conflit, que les surfaces maritimes peuvent se révéler bien plus grandes que les surfaces terrestres concernées. Cette disparité est représentée schématiquement ci-dessous.

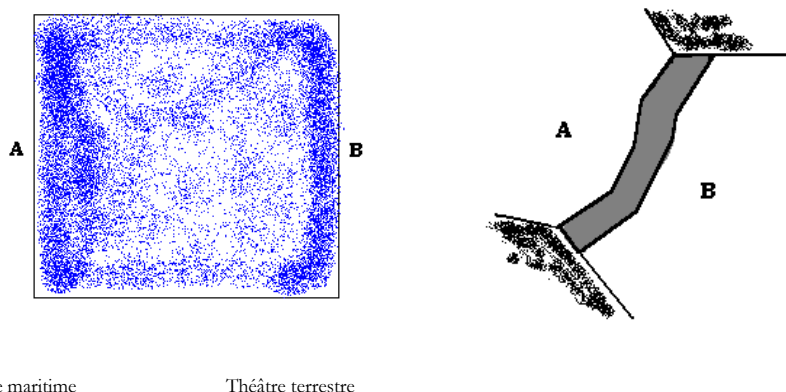


Figure 1 - Dimensions du théâtre.

b. *Topographie*

C'est une évidence, mais il convient de souligner que la topographie des mers diffère fondamentalement de celle des continents. Excepté pour les zones particulières telles que les détroits, les zones côtières et les archipels, il n'existe en mer aucune particularité ou configuration du terrain comparable à ce que l'on peut rencontrer à terre et qu'un adversaire pourrait utiliser à son profit. La seule comparaison serait celle que l'on peut établir avec les zones désertiques.

Selon Ratzel, la mer est une masse d'eau partout égale et physiquement inaltérable. "*L'uniformité de la mer est sa caractéristique fondamentale*". Le relief et l'hydrographie compartimentent les terres dans une bien plus grande mesure que les mers ne sont divisées ou enserrées par des masses continentales. La mer est une et ignore les divisions

naturelles ainsi que les frontières, c'est un espace unique et unifié sans autres limites que celles des terres émergées.

Il faut aussi noter, dans la dimension espace-temps, que la vitesse de déplacement à la mer est faible mais continue puisque la progression n'est entravée par aucun obstacle.

c. Nature particulière

La mer dans son état naturel (liquide et non pas solide) ne permet pas d'y vivre. C'est, en effet, un milieu mouvant et hostile. La mer ne peut donc être habitée par des populations sédentaires; c'est sur terre, dans son milieu naturel, que l'homme s'est établi de façon permanente. La mer forme aussi un obstacle entre les continents. Mais lorsque l'homme embarque sur un navire, ce qui était alors une barrière devient une voie de communication. Les océans ne sont parcourus que par ces nomades que l'on nomme marins, et par les navires qui les portent!

Au cours des siècles, les océans en tant que moyen de communication ont été de plus en plus prisés par l'homme. Les liaisons maritimes présentent, entre autres, une capacité d'emport que ne peuvent égaler les moyens de transport terrestres et aériens. Une autre particularité notable qui découle de l'immensité et de la stabilité de la surface des océans est que, pour effectuer un déplacement dans cet espace, il existe une multitude de choix dans les parcours qui n'existe pas aussi largement à terre. C'est cette dimension, en tant que voie de communication, qui donne un caractère stratégique à la mer.

Enfin, comme la haute mer n'appartient à personne et est ouverte à tous, elle n'a pas de caractère territorial comme le sol d'un État.

7. 3. Conséquences du facteur " terrain " dans le domaine maritime

a. Absence de caractéristiques favorisant la défense

L'étendue relativement moindre des continents, le fait que la terre n'est pas une étendue uniforme ainsi que l'existence du relief et de l'hydrographie qui compartimentent le terrain font qu'il est plus aisé de contrôler une partie du terrain (territoire) à terre en s'appuyant sur ses caractéristiques. Dans cette perspective, la défense d'une partie du territoire possède, dans la guerre sur terre, deux avantages:

- l'avance de l'ennemi est canalisée et il n'est donc pas nécessaire de surveiller tout le théâtre, le fait d'occuper des *positions* favorables permet au défenseur d'acquérir une supériorité sur l'attaquant;
- la défense s'accroche au terrain et l'adversaire doit se porter contre elle, en général la défense s'établit sur des *positions* dominantes (hauteurs) qu'il peut éventuellement fortifier, elle commande ainsi le terrain.

Cette supériorité de la défensive tient à l'usage du terrain, c'est ce qui fait dire à Clausewitz que "*la défense est la forme la plus puissante de la guerre*".

En haute mer, par contre, il n'y a pas de position dominante. Seules quelques zones particulières proches des côtes (détroits, eaux resserrées, archipels,...) peuvent présenter, à

cause de leur emplacement ayant regard sur la mer, les avantages d'un point qui " commande le terrain ". Nous aborderons cette particularité plus loin. Le seul terrain qui peut soutenir la comparaison dans le domaine terrestre est celui des étendues désertiques.

b. *Espace unique et unifié*

La mer n'appartient à personne et est ouverte à tous. C'est donc un espace commun qui est à la fois théâtre d'opérations et moyen de communication. Le trafic commercial et les flottes de guerre y évoluent dans un même espace, mais il n'y a pas de séparation comme il peut en exister sur terre. Le contrôle de l'espace maritime n'a pas de valeur en soi puisque l'homme n'y habite pas. Son importance stratégique découle de son rapport à la terre. Le contrôle de la mer impliquera pour l'adversaire l'interruption de son trafic maritime et donc de ses ressources en provenance d'outre-mer. La dimension militaire de la mer se double d'une dimension économique plus forte que sur terre.

La nature et l'étendue des océans sont telles que la mer est un immense espace où le concept de front, de ligne de contact ne peut s'appliquer. A terre il y a une frontière commune (front) entre les forces adverses; le contact est établi dès que l'un fait mouvement. L'étendue et la forme du front dépend, entre autres, du terrain puisque les troupes s'accrochent aux positions aisément défendables. D'autre part, comme que le terrain n'est pas plat, qu'il est aménagé (cultures, canaux, barrages, ponts, villes, routes, voies ferrées, etc.) et compartimenté, il y a une canalisation des mouvements. La mer possède une surface plane et immuable, il n'y a pas de frontière commune. Il n'y a donc pas un affrontement linéaire entre adversaires, mais une confrontation sur une surface. Mahan assimile la mer à une position centrale: la mer " *est la même pour les [belligérants] mais elle n'est pas également étendue pour chacun d'eux, elle constitue beaucoup [sic] plutôt une position ... centrale*". Une puissance qui contrôle la mer peut ainsi " *se jeter sur n'importe quel point dans un but défensif ou offensif*".

c. *L'issue finale : la maîtrise de la mer*

Comme la mer est trop vaste et qu'elle ne présente des " positions " qu'en nombre limité, la seule action efficace est, non seulement un type de défense, mais aussi une action offensive qui résout le caractère équivoque de l'utilisation de la mer en en chassant l'ennemi et en lui en refusant l'usage. On transforme ainsi un lieu de passage en obstacle pour l'adversaire. Le fait que la mer soit une tend aussi à rendre hégémonique la maîtrise des mers.

L'immensité des espaces océaniques exige une concentration et une mobilité des moyens. Cette concentration repose sur une vision globale du temps adaptée à la diversité des moyens de combat, les siens propres et ceux de l'adversaire, ainsi qu'aux ressources de la logistique et des communications.

1. 4. Les " conditions " de la guerre sur mer

Arrivés à ce point, il convient de nous tourner vers l'ouvrage de Sir Julian Corbett. Ce dernier, avocat de profession, possédait néanmoins une fortune qui lui permit de ne pas exercer. Attiré par l'histoire maritime vers la fin des années 1880, il rédigea divers ouvrages qui, en filigrane, introduisirent un thème dont il soulignera toujours l'importance: les relations réciproques entre la

terre et la mer, entre les forces terrestres et maritimes dans le cadre d'une stratégie " maritime ". Au début du XIX^e siècle, les penseurs navals britanniques invitèrent Corbett à tenir des conférences au " War Course " afin de montrer aux officiers supérieurs l'importance des leçons stratégiques que l'on peut tirer de l'Histoire. Le succès de Corbett fut de replacer les concepts de Clausewitz dans un contexte maritime.

a. *L'approche de Corbett*

Corbett pose un regard critique sur l'oeuvre des stratèges militaires ayant contribué au développement de la théorie de la guerre. Il reconnaît que leur oeuvre bien qu'admirable, procède d'une méthode " *si philosophique qu'on tend tout naturellement à admettre que leurs larges et solides conclusions sont d'une application universelle* ". Corbett admet que les méthodes de ces stratèges (terrestres) doivent être, en général, celles des stratèges maritimes mais il rappelle que le domaine dans lequel la guerre sur mer se déroule est **radicalement** différent de celui sur lequel les stratèges terrestres ont acquis leur expérience. La réflexion de Corbett pour révéler les différences entre les conditions de guerre sur terre et sur mer se fait au départ des principes généraux, " *des idées principales autour desquelles tourne toute la doctrine militaire* ".

Selon Corbett ces principes généraux sont au nombre de trois: la concentration des forces, les lignes déterminées de communication, et enfin, la concentration des efforts. Il affirme alors que " *les conditions qui donnent à ces principes un si ferme fondement sur terre (...) différent sur mer et que ces différences sont importantes* ". Il oppose à ces trois principes, trois " caractères " de la guerre navale sans toutefois citer ces derniers ou les faire apparaître clairement.

- L'essence du premier principe, dit Corbett, est appliquée sur mer par la maxime qui dit que l'objectif premier de la flotte doit être de rechercher et de détruire la force principale de l'ennemi. Or il constate que sur terre il est toujours possible de frapper l'armée ennemie, si l'on a la force et le courage de surmonter les obstacles et de courir des risques. Sans le dire explicitement il remarque que, l'étendue et la topographie particulière du théâtre maritime étant différentes du théâtre terrestre, la flotte ennemie peut se dérober. Corbett souligne ainsi le " dilemme " de la stratégie maritime: lorsque l'on possède la supériorité on recherchera l'ennemi en vue d'une décision, mais il est fort probable que la flotte ennemie se soit placée dans une position où l'on ne peut l'atteindre. Il en conclut que " *le moyen le plus efficace de l'amener à combattre est de menacer son commerce* ". Corbett souligne ainsi que la destruction des forces ennemies n'est pas le seul moyen d'atteindre le but de la guerre. Il rejoint Clausewitz en ce sens que ce dernier considérait qu'il y a bien des manières d'atteindre le but et toutes n'entraînent pas forcément la déroute de l'ennemi.
- Le second caractère distinctif de la guerre navale, selon Corbett, est celui qui concerne les lignes de communication. Dans la guerre sur terre il est possible de déterminer avec une certaine précision les limites et les directions possibles des mouvements de l'ennemi, c'est une simple question de routes et d'obstacles. " *Sur mer il n'existe ni routes, ni obstacles* ", qui permettent de localiser l'ennemi et de déterminer ses mouvements.
- Enfin, Corbett souligne que l'idée de concentration de l'effort est en contradiction avec la nécessité de protéger le commerce. Il introduit aussi une notion intéressante en affirmant que " *la puissance financière est d'une telle importance dans la guerre que le plus souvent le maintien des courants commerciaux a été considéré comme étant d'un intérêt capital* ". Il établit, à nouveau sans le mettre noir sur blanc, une différenciation entre deux formes de la guerre navale: la guerre entre forces organisées et la guerre de communication; d'où le dilemme que pose ces

formes au regard du principe de concentration. On verra que ces deux formes de guerre ne sont pas antinomiques mais plutôt complémentaires et qu'elles peuvent s'inscrire toutes deux dans un plan d'opération global.

b. Terrain et position

Dans son livre " Principes de stratégie maritime ", Corbett n'aborde donc pas directement le problème du terrain et des positions; il aborde la défense de façon conceptuelle. Les références au terrain, aux positions sont dispersées et rares. Par exemple, en parlant de position défensive, il souligne bien l'intérêt de la familiarité avec le terrain ou de l'échec possible suite à un mauvais choix du terrain, mais il ne va guère plus dans d'autres détails. Suite à l'examen général des avantages liés à la défense, Corbett dira que "*si ces considérations [à propos des avantages] sont nettes et parfaitement vérifiées pour la guerre sur terre, leur application à la guerre navale n'est pas si évidente. On objectera qu'il n'y a pas de défensive sur mer. C'est exact généralement pour la **tactique**, mais ce n'est pas vrai dans tous les cas. Il est possible de trouver, sur mer, des positions tactiques défensives comme par exemple dans les mouillages protégés. (...) Stratégiquement cette assertion n'est pas vraie*". La forme de la défensive se place donc, pour Corbett, à deux niveaux: tactique et stratégique, selon le cas.

1. 5. Positions

Il faut se tourner vers Mahan et Castex pour trouver quelques commentaires en ce domaine. Une position détermine l'importance d'une zone géographique donnée, c'est un point particulier du terrain dont la possession procure un avantage. L'intérêt d'une zone peut être de différents ordres: soit politique, soit économique ou encore stratégique. Napoléon disait que " la guerre est une affaire de positions "

a. Position centrale

Dans la ligne de la pensée des stratèges terrestres, Jomini a formulé des principes de guerre qui s'appuient sur "*les notions fondamentales de **position**, ligne, communication et concentration des forces*". Mahan tenta de dégager des principes analogues pour la tactique et la stratégie navale, et il conclut que nombre de concepts jominiens pouvaient également s'appliquer à la guerre navale. Pour Mahan une position centrale donne les mêmes avantages offensifs et défensifs sur mer que sur terre. Au point de vue défensif, "*les communications sont assurées, il n'y a ni brèche ni point faible. Et au point de vue offensif on possède des lignes intérieures*". Une ligne intérieure est en fait le prolongement d'une position centrale ou une série de positions centrales reliées les unes aux autres. Celui qui possède de telles lignes peut concentrer ses forces plus efficacement et rapidement que l'ennemi.

On relève comme exemple de position centrale Midway, Pearl Harbour ou Malte; mais ces positions ne sont pas légion. Leur rareté augmente leur valeur en cas de conflit. Une position centrale est primordiale pour qui veut pouvoir mieux contrôler l'ensemble d'une zone et projeter ses forces dans toutes les directions en laissant planer l'incertitude sur ses intentions.

b. Valeur d'une position

La valeur stratégique d'une position selon Mahan, dépend non seulement de sa relation avec les lignes stratégiques mais aussi de:

- sa position géographique;
- sa force intrinsèque;
- ses ressources.

De ces trois caractéristiques, la **position géographique** est, dit-il, la plus indispensable. La proximité d'une voie maritime et surtout d'un noeud de communication augmente la valeur d'une position. Celle-ci est encore accrue si la disposition du terrain est avantageuse, en ce cas si la position domine ou commande un passage étroit. Cette valeur est encore renforcée plus le passage est étroit (facilitation du contrôle), plus le trafic est important et si le passage ne peut être évité (par exemple les détroits de la Baltique ou le Bosphore). Une position qui garantit également une protection pour ses propres communications est doublement avantageuse.

Mais, la simple possession d'une position ne suffit pas. Castex souligne que ce qui importe c'est la **force** qui peut en sortir, s'appuyer sur la position. Sans forces mobiles et actives les positions n'ont qu'une utilité défensive. De même, Mahan relève que la valeur d'une position " *ne vaut que de la façon dont elle est utilisée* ".

c. *La valeur des positions aujourd'hui*

Le concept de position (stratégiques) est toujours actuel. La complexité de la technique et des systèmes d'armes n'a nullement diminué la nécessité de bases, d'arsenaux et de points d'appui pour les marines modernes. Malgré une mobilité accrue et l'existence de flottes de soutien, les marines actuelles ont encore besoin d'une infrastructure importante à terre pour pouvoir durer. Il est vrai aussi que l'énergie nucléaire a augmenté l'autonomie de certaines plates-formes, mais elle a aussi rendu les bases particulières de ces navires encore plus vitales. L'avènement du porte-avions et de la troisième dimension n'a pas effacé non plus l'importance des positions de contrôle. Ceci souligne l'actualité de la notion de positions qui aujourd'hui s'inscrit dans l'idée de " dispositif " combinant flotte et positions.

1. **6. Synthèse**

Au plan *opérationnel*, on constate que la défensive bénéficie d'un avantage intrinsèque dès lors qu'elle a, entre autres, le choix du terrain. Le défenseur s'appuiera sur les obstacles de nature à renforcer son action et à enrayer l'offensive d'un ennemi supérieur. Elle s'applique, en priorité, dans le domaine terrestre où le défenseur bénéficie de l'appui du terrain, qui lui permet de choisir la ligne ou les positions de résistance (obstacles) sur lesquelles il pourra s'appuyer. En revanche, elle doit être écartée pour le milieu maritime: son homogénéité relative, son étendue et sa nature particulière donnent, au contraire, la supériorité à l'offensive. A la mer on est libre, même partiellement, de choisir ses directions de transit et d'approche ainsi que le lieu de l'attaque. Les différences entre les milieux où la guerre se déroule limitent donc l'application de principes prétendument universels en particulier pour ceux qui se basent sur le terrain.

La mer exclut donc, de façon générale, une conception de la défense basée sur le terrain. La mer ne peut être contrôlée en permanence sauf à certains points particuliers (isthmes, canaux, détroits, îles, golfes,...). En outre, la masse des océans appartient à tous de sorte que, au départ d'un conflit, le contrôle est potentiellement mutuel. Le seul parallèle qui puisse être fait serait, dans certaines limites, avec la guerre menée dans les zones désertiques.

Dès lors, la défense en mer se base au départ sur le dispositif (flotte et positions) et ensuite, dans une plus grande mesure qu'à terre, sur l'exploitation de la mobilité, de la concentration et de l'information (communications).

Chapitre 3

LA DEFENSIVE

2. 1. Introduction

Après avoir examiné les notions de terrain et de positions, nous avons vu que la défensive dans la guerre navale se révèle par une capacité offensive. Nous examinerons donc ici les formes de la guerre pour mieux situer la défense navale ensuite.

En tant que concept stratégique la défensive (ou la défense) est à la fois l'antithèse et le complément de l'offensive. La défense possède cependant un caractère relatif, le concept de défense absolue est opposé au concept de la guerre. La défense stratégique est conçue en fonction de son rapport avec l'offensive. "*Par la destruction des forces ennemies, la défense conduit à l'attaque, et l'attaque à la conquête du territoire*". Néanmoins, la défensive ne peut être ramenée uniquement à l'antithèse de l'offensive; ces deux notions se nourrissent mutuellement.

Corbett, comme Clausewitz, considère que la défense constitue l'aspect négatif de la guerre, tandis que l'offensive représente son aspect positif. Dans le cadre de la guerre maritime, la défense stratégique a pour **objet** de conserver la maîtrise des mers ou d'empêcher un adversaire de s'en emparer.

3. 2. Objet de la guerre

a. Objet de la guerre navale

Clausewitz postule que la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens, ce que ni Corbett, ni Mahan ne remettent en cause. Au niveau militaire, il s'agit cependant de déterminer l'objet de la guerre. Si le but politique identifié consiste à prendre quelque chose à l'ennemi, l'objet est positif. Au contraire, si l'on doit empêcher l'ennemi de s'emparer de quelque chose, l'objet est négatif. Invariablement, l'objet de la guerre est territorial. Il le devient au moins dans sa traduction opérationnelle, même si ce n'est pas sa réalité originelle. Dans la réalité des faits, la possession du sol transpose la recherche d'une source supplémentaire de richesses, d'expansion, de puissance, ou d'une sécurité accrue.

Contrairement aux conflits continentaux, l'objet de la guerre navale ne peut être territorial. Il y a simplement une impossibilité matérielle. Si l'on fait abstraction des eaux territoriales et éventuellement des zones économiques exclusives, la mer est un espace qui n'appartient à personne. " *On ne peut pas conquérir la mer, car la mer ne peut pas être une propriété, au moins au-delà des eaux territoriales* ". Celui qui voudrait s'approprier la mer devrait, d'une part, affronter l'ensemble des puissances maritimes, et, d'autre part, disposer de moyens navals sans commune mesure afin de s'assurer du contrôle de l'ensemble des espaces océaniques. L'objet de la guerre navale est donc fondamentalement différent de celui de la guerre sur terre.

Dans le cadre d'une stratégie globale, la mer n'a de valeur que dans sa relation vis-à-vis de la terre; ce qui importe donc c'est la pression que la première peut exercer sur la seconde. La seule valeur positive que la haute mer ait pour un État est d'être moyen de communication. Ce moyen peut-être de plus ou moins grande importance pour la vie d'une nation. Aujourd'hui cette importance est particulièrement fonction des matières stratégiques et rares qui sont transportées par voie de mer. " *En retirant à l'ennemi ses moyens de passage, nous arrêtons le mouvement de sa vie nationale sur mer, comme nous l'arrêtons sur terre en occupant son territoire* ". L'objet de la guerre navale est la maîtrise de la mer.

b. Caractère offensif ou défensif

Selon le cas, la guerre prend un caractère délibérément offensif ou défensif. Il faut rejeter l'idée fautive, mais trop souvent admise, qu'à chaque type de conflit correspond un plan général de bataille simplement offensif ou défensif. En effet, la contre-attaque est la finalité ultime des actions défensives. " *La défense ne doit exister que pour permettre à l'offensive de se déployer plus librement* ". Les idées d'offensive ou de défensive sont complémentaires l'une de l'autre, en aucun cas elles ne sont exclusives. La défense est donc un mode d'action majeur, au niveau opératif, au service d'une stratégie globale ou particulière. Ainsi, hors du théâtre principal d'opérations, une attitude défensive peut consolider l'action générale offensive.

4. 3. Place de la défensive dans la maîtrise de la mer

a. Conception offensive-défensive de la maîtrise

L'école de la maîtrise de la mer s'incarne en Mahan; ce dernier proclame la nécessité d'obtenir la maîtrise par la recherche de la bataille décisive. Disciple de Jomini, Mahan soutient l'existence de principes universellement valables: l'offensive, la concentration, l'économie des forces en vue de la bataille décisive. Selon lui, la maîtrise de la mer s'acquiert par la bataille. En cela il peut être décrit comme le partisan de l'offensive " décisive ". On relèvera cependant que Mahan perçoit aussi la nécessité d'une défensive en ceci qu'il attache aussi de l'importance aux lignes de communication: elles " *sont le point capital dans une guerre ...* ". En matière de communication, poursuit-il, " *avoir la liberté de ses approvisionnements et sa retraite ouverte constituent la double condition de la sécurité d'une armée ou d'une flotte* ".

De son côté, Corbett transpose à la stratégie maritime l'enseignement de Clausewitz. Assez compréhensiblement, il prend le contre-pied de Mahan, en ce sens qu'il estime que la bataille n'est pas une fin en soi, mais que la maîtrise de la mer n'est autre que le contrôle des communications.

Cette apparente contradiction nous incite à revenir vers la pensée de Clausewitz qui définit la guerre dans la relation entre **fin** et **moyens**. Selon lui, " *la guerre est un acte de volonté destiné à forcer l'ennemi à exécuter notre volonté* ", et il poursuit: " *Dans l'abstrait, trois objectifs doivent être atteints pour arriver à ce résultat: la destruction des forces militaires de l'adversaire, la conquête de son territoire, et la soumission de sa volonté sans laquelle les deux premiers objectifs sont sans issue durable* ". Ces objectifs se retrouvent chez Corbett et Mahan qui détiennent chacun des vérités complémentaires tout en restant dans la même optique: la maîtrise de la mer. Ceci est illustré dans le tableau suivant.

CLAUSEWITZ	Mahan & Corbett	Forme de Guerre
Destruction des forces militaires.	Bataille décisive.	Guerre des forces organisées.
Conquête du territoire.	Contrôle des voies de communication.	Guerre des communications.

Tableau 1 - Objectifs de la guerre.

b. La vision " défensive " de Corbett

Pour Corbett, l'offensive, est naturellement la forme de la guerre la plus efficace et devrait être adoptée par la puissance la plus forte. La défensive est la forme de la guerre la plus durable puisque pour conserver ce que l'on possède elle nécessite moins d'effectifs que pour s'emparer de ce qui appartient à un autre. La défensive est en général adoptée par la puissance la plus faible.

Selon lui, les avantages de la défensive sont:

- la proximité des **bases** et **stations** de réparation;
- la facilité d'obtenir la surprise;
- un **terrain** familier.

On remarquera la similitude des notions sur lesquelles s'appuient ces avantages avec les notions terrestres de " terrain " et de " positions ".

Corbett estime que la force et l'essence de la défensive sont la contre-frappe, le retour offensif. L'idée force est de contraindre l'ennemi à attaquer dans une position où il s'exposera à un retour offensif. Prendre une position défensive ne veut pas forcément dire que l'on ne se sent pas suffisamment fort pour attaquer. Il est vrai que par la défensive on ne peut rien acquérir; on ne peut que simplement empêcher l'adversaire d'acquérir. Mais il faut considérer la défensive comme la meilleure méthode pour imposer à l'ennemi des mouvements qui permettront de frapper fort. Une défensive bien conçue doit toujours menacer d'une attaque ou la dissimuler (la défensive est donc une attitude en l'attente d'être capable de passer à l'offensive). Le principe fondamental de la concentration peut aussi nécessiter d'adopter la défensive sur les théâtres secondaires afin de permettre l'offensive sur le théâtre principal. La puissance de la défensive est aussi particulièrement présente dans la guerre navale où la mobilité des flottes leur permet de passer instantanément de la défensive à l'offensive. Il existe toujours à la mer des conditions particulières de " frictions " qui freineront la liberté de répartition d'une flotte. Une des sources de friction est la protection du commerce. Quelle que soit la force avec

laquelle un plan de guerre exige une concentration, le besoin de protection du commerce requerra toujours la dispersion. C'est une servitude défensive.

Une défensive qui exclut l'idée d'offensive et d'action exclut la notion de guerre, c'est pourquoi Corbett s'attache à démontrer avec force la **complémentarité** de l'offensive et de la défensive. Dans la guerre navale, la protection par la défense n'est assurée que par l'offensive.

c. *La vision " offensive " de Mahan*

En relisant Mahan, on ne peut réprimer le sentiment de retrouver, à travers ses écrits, la maxime qui dit que la meilleure défense réside dans l'attaque. Certaines parties de son ouvrage, laissent penser que la plus grande préoccupation de son époque était la défense des ports ainsi que des bases et points d'appuis américains. Mahan considère que la marine est un organe de défense efficace si elle a la maîtrise de la mer, et celle-ci s'obtiendra par la " *défaite des forces organisées de l'ennemi, c'est à dire de sa flotte de combat* ". Il admet cependant aussi que, lors d'opérations de guerre, la marine a un " *rôle de défensive offensive [sic] dans la défense proprement dite et a pour principal rôle le maintien des communications* ".

c. *La vision de Castex*

Pour Castex, la mer donne à la défensive le moyen de durer. Il rejoint les thèses de Clausewitz (caractères positif et négatif) et de Corbett, en particulier, en ceci qu'il considère que:

" *Selon qu'on est ou non maître de la mer (...) on peut ou l'on ne peut pas:*

Dans l'ordre offensif, intercepter les communications maritimes de l'ennemi et attaquer son territoire par mer;

Dans l'ordre défensif, garantir ses propres communications maritimes et interdire à l'ennemi d'attaquer son propre territoire par mer ".

Seul le résultat défensif, conservatoire, est vital.

1. 4. Synthèse

Les opérations de guerre navale se rapportent à un objet: la maîtrise de la mer. Celle-ci peut être obtenue par une combinaison entre la guerre entre forces organisées (la bataille) et la guerre de communications.

Ces deux formes de l'objet de la guerre navale ont souvent été assimilées pour des formes de la guerre purement offensives et défensives. Offensive lorsque l'on cherche la décision par la bataille, défensive parce que détenant le contrôle des voies il faut protéger le trafic des entreprises ennemies. Les idées d'offensive ou de défensive sont complémentaires l'une de l'autre, en aucun cas elles ne sont exclusives.

La défensive est donc un mode d'action majeur, au niveau opératif, au service d'une stratégie globale ou particulière. Dans le cadre particulier de la guerre maritime, la défense

stratégique a pour **objet** de conserver la maîtrise des mers ou d'empêcher un adversaire de s'en emparer.

Chapitre 4

LES FORMES DE LA DEFENSE NAVALE

2. 1. Introduction

Dans le domaine des opérations navales, la stratégie la plus adaptée pour le plus faible, celui que l'on considère en position défensive, consiste à faire peser sur les communications militaires et économiques de l'ennemi une pression suffisamment forte pour amener des conditions plus favorables à la contestation de la maîtrise. Plus le volume du commerce maritime du dominant est important, plus les moyens à mettre en oeuvre pour qu'il le défende doivent l'être. Ainsi, celui qui a obtenu la maîtrise de la mer doit, afin de disposer librement de cette fonction vitale, se défendre contre les tentatives de l'autre de s'en servir.

La guerre des communications n'est pas un genre mineur qui se développe à l'ombre de la guerre entre forces organisées. Elle peut se développer indépendamment de cette dernière et peut procurer des résultats décisifs. "*Elle n'assurera pas la maîtrise des mers (sea control) mais elle réalisera l'interdiction des mers (sea denial)*".

3. 2. La défense militaire appliquée aux forces maritimes

Celui qui détient la maîtrise de la mer doit donc la défendre. Le dominant est en position défensive par rapport au dominé dont le but ultime consiste à contester cette prédominance. Cette particularité semble marquer la différence entre les conflits navals et terrestres. Sur terre, le dominant passe à l'offensive, le dominé n'ayant d'autre alternative que la défensive ou la retraite. A l'inverse de ce qui se passe sur terre, la défense en mer est le mode d'action majeur du plus fort. Le dominant est condamné à défendre une suprématie maritime que le dominé est amené à lui disputer même s'il n'en éprouve pas un besoin stratégique immédiat.

La question peut se poser si, à ce stade, il n'y a pas confusion entre les niveaux: stratégique et tactique (ou opératif). Une fois lancé dans une phase offensive, au niveau stratégique, et que l'un des objectifs est acquis, au niveau tactique (ou opérationnel), il convient de le conserver et de le défendre. Tant que l'inertie de l'offensive et les moyens le permettent on peut admettre que stratégiquement on est en phase offensive mais les nécessités peuvent exiger une posture défensive à ce niveau (en attendant de reprendre l'offensive). La tendance de voir la guerre à un instant donné sans la regarder en fonction aussi de son futur peut induire une perception incorrecte des faits. Les modes offensifs et défensifs sont adoptés en succession, selon les nécessités du niveau où l'on se place, et en fonction des circonstances

4. 3. Les formes de la défense navale

Si l'on dépasse ces considérations de niveau et l'on prend en compte le conflit à un instant donné, en adoptant la typologie de Castex (voir Ch.3 - Para 3d) on distingue deux cas où les formes de la défense navale peuvent être situées. Ces deux situations sont celles où d'un côté, l'on dispose de la maîtrise de la mer, et de l'autre, on n'en dispose pas. En effet, le parti qui détient la maîtrise est amené à la **défendre** contre toute autre partie qui la lui contesterait, et celui qui ne la détient pas est **en défensive** par rapport au dominant. A noter aussi que la défensive reste le mode d'action privilégié d'une puissance insulaire pour qui la maîtrise de la mer est indispensable à sa survie. Elle ne saurait risquer l'intégrité de sa flotte dans des opérations navales hasardeuses.

a. *Pour celui qui possède la maîtrise de la mer*

L'objectif primordial de celui qui dispose de la maîtrise de la mer, le dominant, est d'empêcher l'ennemi d'utiliser sa flotte pour perturber ses lignes de communication et l'affaiblir. Le plus faible tentera certainement cette stratégie afin de réduire l'avantage que procure à son adversaire la supériorité navale. Il faut donc détruire les forces maritimes du dominé ou lui interdire la mer.

Le détruire est un mode d'action offensif qui ne concerne pas notre étude. Par contre, lui interdire la mer comporte des actions défensives telles que:

- la protection de ses propres lignes de communication;
- le soutien de la flotte;
- le contrôle des espaces maritimes (blocus ouvert, interdiction de zone). Tout ceci vaut, bien sûr, à la condition que le dominant ne dégarnisse pas son dispositif en un ou plusieurs points (principe de la concentration). Le dominant peut aussi agir contre la volonté du dominé (le troisième volet du triptyque de Clausewitz) en lui faisant pressentir qu'en quittant ses eaux et ses bases il subira un dommage irréparable.

b. *Pour celui qui conteste la maîtrise de la mer*

La difficulté est ici double: le dominé doit tenter de maintenir le flux de ses communications maritimes face à un ennemi dont la puissance navale est supérieure et tenter de reconquérir la maîtrise de la mer. Une défensive temporaire peut parfois être le meilleur moyen de l'acquérir à terme, tandis que le meilleur moyen de la perdre peut consister en une confrontation avec des forces supérieures. La posture défensive est adoptée, contrainte par le dominant, mais elle n'a de sens qu'en l'attente de pouvoir passer à l'offensive.

Si l'on possède des moyens inférieurs, il faudra faire peser sur l'ennemi une menace telle qu'il n'osera pas rechercher systématiquement l'affrontement, même s'il dispose de moyens supérieurs. Cet objectif est concevable si l'on mène des actions offensives localisées et rapides. En effet, en amenant l'ennemi à diviser sa flotte, on peut créer un rapport de forces localement et temporairement favorable à une action qui contribue au renversement de la suprématie. Si l'ennemi s'y refuse, une situation de neutralisation des théâtres maritimes peut s'instaurer, laquelle ne profite pas au plus puissant. La complication sur mer réside évidemment sur l'impossibilité (excepté dans certaines zones côtières) de profiter des singularités topographiques comparables à celles que l'on trouve sur terre. La contestation de la maîtrise peut ainsi prendre les formes suivantes:

- offensives limitées sur les communications de l'ennemi (guerre de course, guerre sous-marine);
- raids ou contre-attaques (sur les forces de l'ennemi);
- défense face aux actions offensives de l'ennemi (ceci inclut la défense côtière);
- la préservation de la flotte (flotte en vie).

On perçoit donc que la défense militaire du belligérant qui ne dispose pas de la maîtrise de la mer consiste à la disputer à son adversaire principalement par des actions offensives limitées. Le dominé base donc sa défense sur une offensive raisonnée, où concentration des forces et mobilité comptent parmi les méthodes à privilégier.

1. 4. Les méthodes de la défense navale

Pour le dominé, sur terre comme sur mer, la défense consiste à prendre certaines mesures pour différer le passage à l'offensive générale. Dans un cadre terrestre, le moyen usuel est l'occupation de positions qu'un ennemi supérieur s'épuisera à attaquer. Il s'agit de tenir le terrain, d'y établir localement un rapport de forces favorable et d'inciter l'ennemi à une débauche d'efforts qui l'usera inexorablement et qui fournira, à terme, au défenseur une opportunité de contre-attaque. En conséquence, l'idée de la défense militaire est dominée par la conception de positions retranchées et de résistance passive. Il n'en va pas de même dans la guerre navale où la **mobilité**, la **concentration** (agressivité raisonnée par des offensives limitées), l'avantage de **communications** (information) performantes et le **dispositif** (flotte et positions particulières) doivent être exploités au maximum par suite de la nature même des océans et de l'absence d'avantages donnés par le " terrain ". La préservation des moyens reste, comme sur terre, un préalable permettant d'abord de se défendre avant d'imaginer de passer à une contre-offensive. Cela ne signifie pourtant pas de soustraire la flotte au combat, ou de la concentrer sur une position retranchée.

Le dominant, qui détient la supériorité cherchera à protéger ses acquis et ses lignes de communications tout en voulant provoquer la bataille décisive où se décidera la suprématie navale et la maîtrise de la mer. Ses opérations seront aussi basées sur la mobilité de la flotte et sur des offensives limitées qui utilisent la concentration locale.

2. 5. Cas particuliers

a. *Repli ou retrait*

Il s'agit d'une forme discutable de défense. Une flotte peut, en effet, se retirer temporairement dans des eaux difficiles d'accès (eaux resserrées) où l'on ne pourra l'attaquer qu'avec de grands risques, ou dans une base navale protégée où elle est pratiquement retirée du jeu, et où elle ne peut pas être attaquée par une flotte seule.

Cette approche du repli, qui dans le cadre d'une stratégie terrestre peut revêtir une importance cruciale, n'a pas du tout la même signification sur mer. En effet, excepté dans le cas d'une mesure strictement temporaire, le retrait volontaire d'une flotte d'un théâtre d'opérations maritimes consiste à remettre à l'ennemi l'objet même de la guerre navale, à savoir la maîtrise de la mer et de ses voies de communication. De plus, on s'expose à des

attaques menées à partir de la mer sans pouvoir s'y opposer avec vigueur. Une flotte repliée laisse le champ libre à la flotte ennemie pour soutenir ses opérations terrestres et interdire le commerce maritime du dominé. La stratégie navale de l'adversaire soutient alors directement sa stratégie terrestre et par là même sa stratégie militaire générale. L'ennemi a alors toute latitude pour mener des actions ruineuses à partir de la mer : destruction de navires de commerce, interdiction de la pêche, destruction de plates-formes pétrolières, transport et débarquement de troupes, soutien logistique des composantes terrestres,...

b. *La dissuasion nucléaire comme forme de défense*

Ce siècle a vu l'élaboration d'armes de destruction massive. La plus remarquable, en matière de stratégie militaire, tient à l'avènement de la dissuasion nucléaire, dont la composante maritime constitue la clef de voûte. Contrairement aux principes de stratégie maritime de Corbett, et pour la première fois, le moyen naval sert directement l'objet politique. Stratégie défensive à l'état pur, la dissuasion nucléaire s'est établie sur un théâtre de choix : la mer. La préservation de la souveraineté nationale sur le territoire et des intérêts vitaux est directement assurée par un système d'armes opérant en mer et à partir de la mer. Néanmoins, une constante subsiste: la défense maritime du dispositif stratégique océanique impose plus que jamais de disposer de la maîtrise de la mer dans les zones de faiblesse du dispositif.

c. *La défense côtière*

Mahan disait que " *dans un système de défense des côtes bien combiné, les contre-attaques, la défensive-offensive, appartiennent à la marine* ". La défense des côtes au sens restreint se limite à repousser l'ennemi au moment où il se présente. Ceci reste la tâche des forces terrestres qui, de fait, s'appuieront sur le terrain et les obstacles que l'on pourra disposer tant à terre que dans la zone maritime côtière. Les défenses naturelles et artificielles jouent un rôle mais à elles seules n'assurent qu'une résistance passive face à un assaillant. On soulignera la forme offensive que prend la défensive menée dans ce cadre par les forces navales.

3. 6. Synthèse

Celui qui détient la maîtrise de la mer doit la défendre. Le dominant est en position défensive par rapport au dominé dont le but ultime consiste à contester cette prédominance. En effet, le parti qui détient la maîtrise est amené à la **défendre** contre toute autre partie qui la lui contesterait, et celui qui ne la détient pas est **en défensive** par rapport au dominant.

Les formes que prend la défense navale sont:

- dans le cas où l'on détient la maîtrise,
- la protection de ses propres lignes de communication;
- le soutien de la flotte;
- le contrôle des espaces maritimes (blocus ouvert, interdiction de zone).
- dans le cas où l'on conteste la maîtrise,
- offensives limitées (guerre de course, guerre sous-marine, raids, contre-attaques sur les forces de l'ennemi);
- défense face aux actions offensives (en ce, inclus la défense côtière);

- la préservation de la flotte (flotte en vie).

Sur terre comme sur mer, la défense consiste à prendre certaines mesures pour différer le passage à l'offensive. A terre, l'idée de la défense militaire est dominée par la conception de positions retranchées et de résistance passive. Le terrain étant absent du domaine maritime, les méthodes utilisées doivent plutôt tirer avantage de:

- la mobilité des flottes;
- la concentration des forces;
- les communications (maîtrise de l'information);
- le dispositif (flotte et positions).

La préservation des moyens reste néanmoins, comme sur terre, un préalable permettant d'abord de se défendre avant d'imaginer de passer à une contre-offensive.

Chapitre 5

CONCLUSIONS

1. 1. Du terrain et des positions

Dans le domaine de la stratégie terrestre, et en particulier pour ce qui concerne la défense, l'influence du terrain et des positions est constamment présente et d'une importance décisive. Les océans se caractérisent principalement par la permanence des étendues des espaces maritimes, l'absence de relief et leur nature propre.

On peut arguer qu'aujourd'hui les espaces océaniques se sont considérablement réduits. D'une part, la mobilité et l'autonomie des navires s'est accrue; d'autre part, leur vision a gagné en efficacité grâce à l'apparition des systèmes modernes de détection, et de communication. Enfin, l'apparition de l'avion, puis celle du satellite, a réduit artificiellement la sensation d'immensité précédente. Contrairement à l'époque de Corbett, il est devenu hautement improbable aux forces maritimes de ne pas se rencontrer en mer. L'effet de surprise y joue donc moins.

C'est surtout l'absence de caractéristiques géographiques marquantes (de relief) qui différencient réellement les théâtres maritimes et terrestres. L'absence de celles-ci conduisent les forces navales à puiser dans leur capacités propres pour assurer une défense efficace et celle-ci ne sait être assurée que par des actions offensives. Seules les étendues désertiques soutiennent, dans une certaine mesure la comparaison avec les étendues maritimes.

Il est vrai, quand on aborde la notion de positions, que seules des zones particulières proches des côtes (détroits, isthmes, eaux resserrées, îles et archipels) présentent, à cause de leur emplacement qui commande une zone maritime particulière, une similitude avec les positions défensives à terre. Mahan, inspiré par Jomini, souligne l'importance de la notion de position centrale dans le cadre de la stratégie maritime. Ce sont des positions (îles ou positions particulières) qui commandent une zone et dont la possession procure

un avantage. La valeur de ces positions réside dans leur position d'abord, mais surtout dans la façon dont elles sont utilisées. Une position centrale est primordiale pour qui veut pouvoir mieux contrôler l'ensemble d'une zone et projeter ses forces dans toutes les directions en laissant planer l'incertitude sur ses intentions. Il faut aussi inclure dans le concept de position les bases et les points d'appui qui permettent aux flottes de durer.

2. 2. De la défense navale

La défense est une des formes de la guerre dont l'objet, dans le contexte maritime, est celui de la maîtrise des mers. Si l'on fait abstraction des eaux territoriales et éventuellement des zones économiques exclusives, la mer est un espace qui n'appartient à personne. La mer n'a de valeur que comme moyen de communication.

En examinant les aspects défensifs de la guerre on retient que l'essence de la défensive réside dans la contre-attaque; dans la volonté de faire durer en l'attente d'une offensive. La particularité dans les opérations navales réside dans le fait que le parti qui détient la maîtrise est amené à la **défendre** contre tout autre partie qui la lui contesterait, et celui qui ne la détient pas est **en défensive** par rapport au dominant. C'est ainsi que dans la guerre navale, la protection, la défense ne peut être assurée que par des modes d'actions offensifs. Les méthodes de la guerre navale s'appuient sur:

- le dispositif (flotte et positions),
- la concentration,
- la mobilité,
- la maîtrise de l'information.

Celui qui maîtrise l'information dispose d'un avantage déterminant. Le rétrécissement des théâtres maritimes, déjà mentionné plus haut, joue en faveur du dominant. Le dominant n'en assurera que plus aisément la maîtrise de la mer.

1. 3. Du contexte actuel

Alors que la guerre froide avait conduit à imaginer la confrontation de flottes formidables en haute mer, la nouvelle donne géopolitique privilégie l'occurrence de conflits régionaux. Mahan l'avait déjà perçu : "*Si la stratégie de la mer apparaît ainsi comme différente de la stratégie militaire, cela tient à l'instabilité et à la faiblesse politique de certaines régions auxquelles la marine seule donne accès, que les armées ne peuvent atteindre sans le concours des marines et où la sécurité des opérations entreprises dépend de la maîtrise de la mer*". La mer prend alors une importance majeure dans la frange côtière. La diversité des localisations de conflits potentiels et leurs effets prévisibles reconduisent la maîtrise de la mer comme principe de stratégie maritime. Il s'agit cependant de bien en appréhender les aspects d'opérations aéromaritimes à mener à proximité de théâtres aéroterrestres. Dans cette nouvelle configuration, l'objet demeure encore d'assurer un contrôle naval sans faille de la navigation commerciale. Seule la supériorité navale y parvient. L'important est de savoir se projeter sur mer, vite, loin, et avec des moyens suffisamment dissuasifs pour assurer une défense militaire axée sur la protection des marchands. Cette fonction de projection de la mer vers la terre ne se conçoit que si le préalable de la mobilité stratégique est assuré. Seule la maîtrise de la mer

peut permettre la défense militaire des moyens maritimes chargés du déploiement des corps expéditionnaires. Dans le nouveau contexte de retour stratégique vers les " eaux brunes ", la maîtrise de la mer reste donc un constante qui permet d'assurer une défense des dispositifs commerciaux ou militaires déployés.

2. 4. Conclusion

La défense militaire appliquée aux forces navales possède ses propres règles imposées par la singularité du milieu maritime et des enjeux qui s'y développent. Les préceptes édictés, entre autres par Corbett, demeurent encore globalement d'actualité même si les évolutions géopolitiques et technologiques en ont fait évoluer certains aspects. La survie d'une nation, en particulier si elle est dépendante de la mer, réside en grande partie dans sa capacité à assurer la maîtrise de la mer. Assurer la continuité de ses approvisionnements et faire valoir en mer ses décisions politiques contribuent à l'affirmation de son indépendance.

bibliographie

1. Ouvrages

Castex, Raoul. *Théories stratégiques : Tome V (La mer contre la terre)*. Paris: Bibliothèque Stratégique, Economica, 1997.

Chaliand, Gérard. *Anthologie mondiale de la stratégie*. Paris: Robert Laffont, 1990.

Chaliand, Gérard & Blin, Arnaud. *Dictionnaire de stratégie militaire*. Paris: Librairie Académique Perrin, 1998.

Corbett, Julian. *Principes de stratégie maritime*. (" *Some Principles of Maritime Strategy* ", 1911) Traduction française. Paris: Bibliothèque Stratégique, Economica, 1993.

Couteau-Bégarie, Hervé. *La puissance maritime (Castex et la stratégie navale)*. Paris: Fayard, 1985.

Couteau-Bégarie, Hervé. *Traité de Stratégie*. Paris: Bibliothèque Stratégique, Economica, 1999.

Earle, Edward Mead. Les Maîtres de la stratégie. Vol 1 (" Makers of Modern Strategy ", 1943)
Trad. Pélissier, Annick. Paris: Coll. Stratégies, Berger-Levrault, 1980.

Mahan, Alfred T. Stratégie navale: rapprochements et différences avec les principes et l'application de ces principes à la guerre sur terre. (" Naval Strategy, compared and contrasted with the principles of military operations on Land ", 1911) Traduction française. Paris: Imprimerie-Librairie militaire universelle L. Fournier, 1923.

Naville, Pierre. Mahan et la maîtrise des mers.
Paris: Coll. Stratégies, Berger-Levrault, 1981.

Rosinski, Herbert. Commentaire de Mahan.
Paris: Bibliothèque Stratégique, Economica, 1996.

2. Périodiques

Labouérie, Guy. " *Mahan, une nouvelle jeunesse .*" Cols Bleus, n° 2428, 7 Février 1998, 8-12.
& n° 2429, 14 Février 1998, 10-13.

3. Sources non publiées

Couteau-Bégarie, Hervé. " Introduction à la Stratégie " Vol. 3 : Stratégies particulières.
Collège Interarmées de Défense, 5^e promotion, 1997-1998.